

BULLETIN TECHNIQUE N°9

10 AU 22 JUILLET 2022

Observations sur les mois de juillet 2022

Ce bulletin est édité à la suite de tournées de parcelles réalisées par les conseillers PPAM d'Agribio 04 et 05 et de la Chambre d'Agriculture 04, et grâce à des retours de producteurs.trices prenant part à ce réseau participatif de producteurs de PPAM diversifiées en PACA :

- Dans les Alpes de Haute-Provence : Roselyne Dubois, Pierre Sauvat, Philippe Girard, GAEC Paul, Elodie Vaucher, Benoît Cassan, Nicolas Ladureau;
- Dans le Vaucluse : Olivia Van der Vynckt, Jean-Christophe Raffin, Guillaume Liardet (Aromaplantes), Estelle Vexlard ;
- Dans les Hautes-Alpes : Simon Segretain, Lionel Martin, Vincent Tschanz, ferme de Premiens.

Il s'agit de PPAM en bio et en conventionnel.

Aec la participation et les conseils de Pierre-Yves Mathonnet (PYMBA PPAM), que nous remercions particulièrement

Devenez-vous aussi acteurs du réseau ! Nous cherchons toujours à renforcer les contributeurs, donc si vous êtes intéressé.e, contactez-nous : conseillerppam@bio-provence.org.

Toutes les photos du bulletin ont été prises par les conseillers, pendant leurs tournées.

Météo & observations globales

Est-il réellement nécessaire de le rappeler, les conditions climatiques sont extrêmement chaudes et sèches pour la saison. De nombreux secteurs sont passés en Plan d'action sécheresse avec des secteurs en alerte comme les bassins du Drac, de la Durance, du Verdon ou en alerte renforcée comme les bassins du Largue-

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application
N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644
Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145

Organismes :
Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental e-phy. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :

Lauzon, Colostre, Asse, Buëch, Méouge, Sud Ouest Ventoux, Sorgues, Nesque, Calavon Amont, Lez, Ouvèze et Eygues... Vérifiez auprès de votre Chambre d'Agriculture, de votre Mairie ou de votre DDT pour déterminer à quel stade vous êtes car ces seuils d'alerte entraînent des restrictions différentes sur vos possibilités d'irrigation.

Certains secteurs ont pu profiter de quelques orages qui ont été très bénéfiques pour les cultures.

Certaines cultures ont de réelles difficultés à fleurir ou fanent extrêmement rapidement à cause de la chaleur.

Principaux travaux du moment

Les récoltes sont en cours dans de nombreuses PPAM pour l'huile essentielle ou l'herboristerie : hysope, mélisse, estragon, bleuet, calendula, mauve, lavande, origan à carvacrol...

Certaines continuent à fleurir : menthes, camomille romaine...

Les irrigations sont très importantes pour le maintien et le développement des cultures plantées cette année. Les paillages avec ce qui est présent sur l'exploitation (pailles de distillation, pailles, BRF : bois raméal fragmenté...) permettent de garder le peu d'humidité qu'il y a dans le sol.

Les plantations de l'année se développent bien (quand elles ont pu être arrosées à la plantation !) malgré la chaleur avec des cultures tout juste en fleurs (verveine, menthe poivrée, romarin...) et d'autres en pleine floraison, voire déjà récoltées (grande camomille, origan à carvacrol...).

Etat sanitaires des cultures – retours producteurs & observations

« Sommités fleuries »

Hélichryse.

Les hélichryses de tous les secteurs ont été récoltées.

Hysope

04 – Albion (secteur Banon) : La culture manque particulièrement d'eau, une irrigation est prévue pour essayer de limiter les dégâts.

84 – Albion (plateau) : La récolte est en cours.

84 – Comtat Venaissin : Des symptômes de jaunissement des feuilles jusqu'à un dessèchement complet du plant sont toujours présents. Ce problème viendrait d'une chlorose ferrique et il faut prévoir un traitement aux chélates de fer à l'automne (à partir de septembre), quand les conditions seront un peu moins sèches.

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145	Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :



Thyms.

84 – Comtat-Venaissin : Très belle reprise des différents thyms (huiles essentielles). Il y aura une possibilité de récolte à l'automne.

84 – Luberon : Les plantations de printemps (avril) de l'année au sec ont de réelles difficultés pour la reprise, d'autant plus celles qui ont été faites dans un sol argileux, qui se rétracte, fait des fentes de retrait et les mini-mottes remontent. Pour ce type de sol, il semble essentiel de pailler après la plantation pour garder l'humidité le plus longtemps possible, d'envisager l'irrigation au moins pour l'installation des cultures et de faire un travail, dans un temps plus long, pour remonter le taux de matière organique du sol (mise en place d'intercultures, apport de matière organique, intégration de cultures laissant des résidus...).



Figure 1: Plantation de menthe de l'année avec des difficultés de reprise

05 – Gapençais : Les cultures se portent bien même si dans ce secteur là aussi, elles commencent à souffrir de la chaleur.

04 – Val de Durance : Avec la sécheresse, difficultés d'une reprise homogène des cultures.

Origan

04 – Albion (Simiane) : Récolte faite, bon rendement.

84 – Albion (Sault) : Jolie plantation de l'année. Récolte à venir très bientôt.

84 – Comtat Venaissin : Récolte faite, bon rendement.

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145	Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :



Figure 2 : Plantation de romarin



Estragon

84 – Comtat Venaissin : Récolte réalisée mais absence de floraison à cause de la chaleur (la plante est restée en boutons). Les rendements seront sans doute assez moyens.

Romarin

04 – Val de l’Asse / Val de Durance : Bon développement des plants de l’année, absence de maladies ou ravageurs.

Développement hétérogène des plantes plus âgées avec des plants vert clair, pâles. Une mortalité de certains plants. Ce problème est certainement lié aux plants car la problématique a été présente dès le début de la culture.

Bleuet

84 – Comtat –Venaissin : La récolte qui avait démarré mi-juin s’est achevée mi-juillet. Elle a démarré avec les fleurs, et une dernière coupe homogène a été faite avec les sommités, donc un peu de tiges pour faire du volume en distillation et éviter que les fleurs ne collent trop au panier dans la cuve.

Calendula.



Figure 4: Calendula avec une perforation sur le sépale

04 – Albion (Banon) : Le semis de calendula continue à bien se développer grâce toujours à l’irrigation tous les 2 jours. La floraison n’est pas encore là.

05 – Gapençais : En pleine récolte, qui est prévue jusque mi-septembre. Mais rencontre un problème de chenilles dans les sommités fleuries qui sont toutes petites à la floraison (trou dans la capitule), mais qui sortent du cœur des capitules pendant le séchage : il s’agit d’une chenille de noctuelle, *Helicoverpa armigera* (aussi appelé « chenille de la tomate » !), qui est très phytophage. Solutions possibles en bio : toiles insect-proof ou voile, détruire les résidus de culture, auxiliaires (*Macrolophus pygmaeus*, *Steinernema carpocapsae*, *Trichogramma* sp) ou *Bacillus thuringiensis* (plus d’infos



Figure 3: Calendula à floraison

: <http://ephytia.inra.fr/fr/C/19706/Biocontrol-Biologie>).

05 – Buëch : En récolte aussi, les plants sont plus petits que d’habitude

04 – Vallée de la Durance : En pleine récolte. Présence également de chenilles de noctuelles dans les sommités fleuries qui ont retardé le démarrage de la récolte.

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d’Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l’Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d’application
N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644
Chambre d’Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145

Organismes :
Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER
Chambre d’Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9

Ces conseils s’appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d’aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s’efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l’étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :

Grande camomille

84 – **Albion** : Plantation de l'année à floraison. Plantation de l'année dernière récoltée.

Camomille romaine

84 – **Albion** : La camomille a continué à se développer malgré le climat mais grâce à une irrigation quotidienne. Les fleurs sont pour l'instant récoltées pour le séchage, une récolte des sommités est prévue courant août pour la distillation.

05 – **Buëch** : Récolte des fleurs en cours, belle récolte.

Mauve

05 – **Gapençais** : La mauve est fortement attaquée par la rouille. La récolte est compliquée.

05 – **Buëch** : Récolte en cours de plants beaucoup plus petits que d'habitude



Figure 5 : Mauve avec des symptômes de rouille

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application
N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644
Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145

Organismes :
Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :

Feuilles

Mélisse.

84 – Albion (plateau) : Bonne reprise de la culture après la 1^{ère} coupe. La plantation se maintient malgré les chaleurs. Elle a été paillée avec du broyat de genévrier ce qui permettra d'espacer les arrosages.

84 – Albion (Sault) : Récolte fin juin pour la distillation, mais n'a pas encore redémarré.

84 – Comtat-Venaissin : Une 3^{ème} coupe a pu être réalisée mi-juillet.

04 – Val de Durance : La mélisse qui a été récoltée récemment n'a pas encore repris.

05 – Gapençais : Les plantations, qui ont eu lieu en godet au printemps, se développent bien. Il semble que la mélisse se plaise bien en zone caillouteuse.

05 – Buëch : Les plantations de l'année se développent bien

Menthe poivrée.

04 – Albion (Banon) : Les plantations se développent lentement en attente d'une petite floraison pour être récoltées en vue d'une distillation.

84 – Albion (plateau) : Les cultures non irriguées continuent de se développer lentement. Elles commencent à fleurir et une coupe est prévue quand la culture sera complètement fleurie pour une distillation.

84 – Albion (Sault) : Les plantations de l'année se développent bien. Des petites tâches blanches (qui vont parfois jusqu'à se nécroser) sont présentes sur les feuilles, probablement liées à des piqûres de cicadelles.



Figure 7: Menthe avec piqûres de cicadelles

04 – Val de l'Asse / Val de Durance (sol argileux) : Les plantations connaissent un bon développement mais des attaques de cicadelles sont présentes avec des taches blanches sur les feuilles liées aux piqûres. Le phoma s'est ensuite installé, faisant ensuite des tâches marron-grises.

84 – Comtat- Venaissin : La culture de l'année a bien démarré, est très jolie. Plantation de 7 rangs en quinconce (10-12 cm entre les plants), format une planche large (5 lignes de goutte-à-goutte).

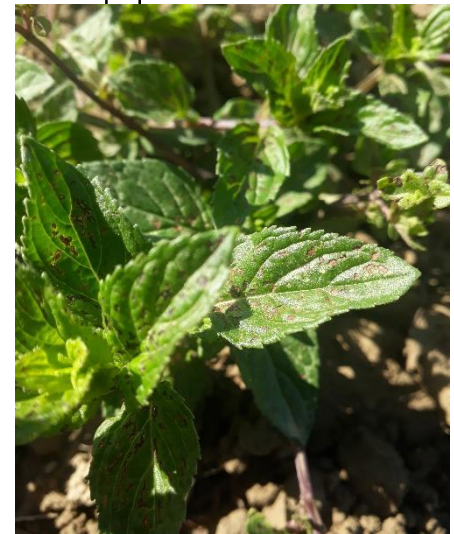


Figure 6 : Menthe avec symptômes de phoma

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application
N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644
Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145

Organismes :
Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :



05 – Buëch : Retour d'expérience d'une parcelle d'essais de menthe poivrée avec paillage

Contexte : parcelle froide, orientée nord et proche rivière. Sol profond sablo-limoneux non caillouteux.
Itinéraire technique : Plantation puis paillage 5-10cm avec de la paille ; Fertilisation : 15t/ha compost fumier bovin.

Années 1 et 2 : belle réussite, très jolies menthes, belles récoltes.

Hiver 2021/2022 : ajout de paillage, paille + broyat.

Printemps 2022 (3e année de culture) : gros échec. La menthe n'a jamais vraiment démarré, grosse pression chardon/laitue/prêle

Juillet 2022 : abandon de la culture.

Perspectives : retrait du paillage au godet puis travail du sol superficiel pour remise en culture de la parcelle.

Hypothèses : paillage épais + parcelle froide : gros retard de réchauffement du sol au printemps. Possiblement une faim d'azote qui s'accumule au cours des années ? Manque d'aération du sol ?



Figure 8: Menthe du Buëch le 21/07/2022 (irrigation abandonnée depuis quelques semaines)

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145	Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :





Verveine.

04 – Val de l’Asse / Val de Durance (sol limoneux) : La verveine a bien redémarré. Les symptômes du virus de la mosaïque de la luzerne (AMV) ne semblent pas être réapparus pour l’instant.

05 – Gapençais : La verveine est très jolie, et il n’y a pas d’acarien, contrairement à la 1^{ère} coupe.

84 – Albion (plateau) : La culture est jolie malgré les faibles arrosages. Le paillage de broyat de distillation de genévrier semble faire son effet et garde de l’humidité.

Figure 9: Belle reprise de la verveine

Les conseillers s’efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de leur part.

Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l’étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>).

Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Victor GALLAND – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d’Agriculture 04

<p>N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l’Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d’application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d’Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145</p>	<p>Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d’Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ces conseils s’appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d’aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental **e-phy**. Les conseillers s’efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l’étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :

